

18 mars 2016

Un rythme de croissance des dépenses remboursées dynamique

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

Fin février 2016, un peu plus de 1,2 milliard d'euros ont été remboursés dans le périmètre de l'Ondam, soit une évolution cumulée sur douze mois (année complète mobile ACM) de +3,6 % (+2,5 % en 2015). Sur cette période, la croissance des remboursements de soins de ville est soutenue +4,5% (vs +3,4 % fin 2015) alors que celle des établissements est plus contenue : +2,8% (vs +1,7 % fin 2015). Rapportée aux deux premiers mois de 2015, l'évolution est de +6,9 % (période comparable à l'année précédente PCAP) sur le périmètre de l'ONDAM (+7,6 % pour les soins de ville et +6,3 % pour les établissements).

Ces évolutions illustrent les difficultés de liquidations rencontrées en 2014 et jusqu'à janvier 2015. Elles intègrent de fait un fort rattrapage, entre février et août 2015, de liquidation de soins de 2014 sur quasiment l'ensemble des postes, et plus particulièrement sur les dépenses d'honoraires ainsi que des établissements privés. Dès lors, l'analyse des évolutions en date de remboursement est présentée ici à titre indicatif, c'est l'analyse des données en date de soins (cf. *infra*) qui est pertinente.

FORTE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (211 M€) sont en forte hausse : +8,5 % en ACM (+5,8 % fin 2015). En PCAP l'évolution est de +13,9 %.

La progression des remboursements de **généralistes** (+6,4 % en ACM, +2,4 % en PCAP) est le reflet de plusieurs phénomènes (difficultés de liquidation évoqués ci-dessus, notamment s'agissant des versements forfaitaires de médecin traitant et majorations pour personnes âgées, forte activité épidémique et grève de la télétransmission des feuilles de soins début 2015).

Les dépenses des **spécialistes** évoluent de +10,4 % en ACM (+5,9 % fin 2015) et de 21,6 % en PCAP.

De même, les remboursements des **dentistes** évoluent de +5,9 % en ACM et +9,8 % en PCAP.

Ces dynamiques s'expliquent peu ou prou par les mêmes facteurs explicatifs que décrits pour les généralistes.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** (371 M€) constituent plus de la moitié des soins de ville, en hausse de +3,3 % en ACM (+3,0 % fin 2015) et +5,8 % en PCAP.

La dynamique du poste **médicaments** (+0,7 %) reste

tendanciellement portée par les remboursements au titre de la rétrocession hospitalière (et notamment de la dispensation des médicaments contre l'hépatite C) : +5,8 % en ACM, bien qu'en décroissance depuis le début 2016 (-5,2 % en PCAP). Hors rétrocession, le rythme de croissance des remboursements serait quasiment stable en ACM -0,1 % (+1,7% en PCAP).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de +11,1 % (+7,6 % à fin 2015) et +19,1 % en PCAP.

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, toujours très dynamique, s'établit à +5,0 % en ACM (+3,6 % à fin 2015) et +8,9 % en PCAP. Le rythme d'évolution reste important pour les infirmiers (+5,6 % en ACM) et moindre pour les masseurs-kinésithérapeutes (+3,3 % en ACM).

Les dépenses de **biologie** évoluent de +5,1 % en ACM (+1,2 % fin 2015) et +15,7 % en PCAP.

Au titre des **autres prestations**, les dépenses de **transports** évoluent de +10,9 % en ACM (+8,4 % à fin 2015) et +12,5 % en PCAP.

Les dépenses **d'indemnités journalières** poursuivent leur décroissance -6,8 % en ACM (-6,2 % à fin 2015) et -7,1 % en PCAP. Cette évolution résulte de la mise en place, en février 2015, d'un nouveau cadre réglementaire de calcul des prestations en espèces, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10 % du plafond annuel de la sécurité sociale). Ainsi les montants versés aux auto-entrepreneurs depuis la mise en place de cette mesure sont en très net retrait de 63,4 % en ACM (+16,7 % fin février 2015 en ACM), et ne représentant plus que 5,9 % de la dépense (- 9,1 points par rapport à fin février 2015). La même tendance se retrouve au niveau des prestations en espèces maternité (hors Ondam) qui diminuent pour les mêmes raisons de -6,7 % en ACM et -17,0 % en PCAP.

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** sont en très légère progression sur 12 mois (+0,1 %). Cette évolution résulte d'un effet base dû à une régularisation exceptionnelle, en 2014, liée au changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes. Hors cet effet, l'évolution tendancielle serait plutôt de l'ordre de 2,5 % en ACM.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** évoluent de +14,3 % en ACM (+7,1 % fin 2015) et +33,6 % en PCAP. Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +2,7 % en ACM (dont -0,2 % pour le secteur personnes âgées et +8,5 % pour le secteur personnes handicapées) et diminuent de 1,6% en PCAP.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin février 2016

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes fév. 2016	Taux de croissance à fin février 2016			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	651,8	7,6%	7,6%	5,3%	4,5%
Honoraires médicaux et dentaires	210,8	13,9%	13,9%	9,4%	8,5%
Dont Généralistes	55,2	2,4%	2,4%	7,3%	6,4%
<i>dont consultations généralistes</i>	36,6	4,0%	4,0%	3,4%	2,5%
Dont Spécialistes	117,5	21,6%	21,6%	11,3%	10,4%
<i>dont consultations spécialistes</i>	21,5	14,8%	14,8%	7,4%	6,6%
<i>dont actes techniques</i>	84,6	22,2%	22,2%	11,8%	10,9%
Dont Dentistes	36,6	9,8%	9,8%	6,7%	5,9%
Prescriptions	370,7	5,8%	5,8%	4,1%	3,3%
Produits de santé	253,3	3,8%	3,8%	3,4%	2,6%
Médicaments	202,8	0,5%	0,5%	1,5%	0,7%
<i>officine</i>	171,5	1,7%	1,7%	0,7%	-0,1%
<i>rétrocession</i>	31,3	-5,2%	-5,2%	6,7%	5,8%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	50,5	19,1%	19,1%	12,0%	11,1%
Auxiliaires médicaux	85,9	8,9%	8,9%	5,8%	5,0%
<i>dont infirmiers</i>	50,1	10,0%	10,0%	6,5%	5,6%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	29,5	5,7%	5,7%	4,2%	3,3%
Biologie	31,5	15,7%	15,7%	6,0%	5,1%
Autres prestations ⁽²⁾	31,5	9,7%	9,7%	10,7%	9,8%
Dont frais de transport des malades	31,2	12,5%	12,5%	11,8%	10,9%
Indemnités journalières maladie	38,8	-7,1%	-7,1%	-6,8%	-6,8%
Etablissements de santé ⁽³⁾	559,2	6,3%	6,3%	3,0%	2,8%
Etablissements sanitaires publics	308,0	-0,6%	-0,6%	0,1%	0,1%
Etablissements sanitaires privés	146,6	33,6%	33,6%	15,2%	14,3%
Dont ODMCO	120,8	30,2%	30,2%	10,8%	9,9%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	18,8	43,3%	43,3%	39,4%	38,3%
Dont OQN Psychiatrie	4,0	26,3%	26,3%	30,4%	29,4%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	104,6	-1,6%	-1,6%	2,7%	2,7%
Dont personnes âgées	63,3	-6,1%	-6,1%	-0,2%	-0,2%
Dont personnes handicapées	38,3	7,7%	7,7%	8,5%	8,5%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	23,6	1,0%	1,0%	2,1%	2,1%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	1,0	50,8%	50,8%	39,7%	39,7%
Total sur champ ONDAM	1 235,5	6,9%	6,9%	3,9%	3,6%
Prestations en espèces maternité	21,1	-17,0%	-17,0%	-6,7%	-6,7%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.

(2) Transports et cures. (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2014 et 2015.

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

Un très net ralentissement du rythme de croissance des dépenses de soins de ville en date de soins en 2015

Les données présentées ci-dessous sont en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP) corrigés des jours ouvrés (sauf IJ maladie).

Les dépenses estimées de soins de ville (3,77 Md€) progressent de +1,5 % en 2015 (+4,6% en 2014). Hors IJ maladie, l'évolution estimée serait de +2,3 % (+4,4 % fin 2014).

LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES SE POURSUIT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (1,16 Md€) maintiennent leur rythme d'évolution sur la période +3,5 % (+3,5 % en 2014).

La dynamique des remboursements de **généralistes** (+1,7 %) résultent principalement de l'évolution des remboursements de **consultations** qui progressent de +2,0 % (+0,8 % fin 2014) en lien avec la forte activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des spécialistes progressent toujours à un rythme important +4,1 % (+3,8 % fin 2014). Cette dynamique est portée par les dépenses au titre des actes techniques +4,8 % (+4,0 % en 2014), sous l'effet de la croissance des actes réalisés en cliniques privées +4,6 % (+3,2 % fin 2014), alors que ceux réalisés en cabinets se maintiennent à un niveau plus élevé +4,9 % (+4,7 % fin 2014). *A contrario* l'évolution des consultations est plus atone +0,5 % (+2,4% en 2014).

Les remboursements des **dentistes** évoluent de façon dynamique +3,9 % (+2,0 % fin 2014) en lien avec la revalorisation tarifaire de certains soins en juin 2014.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

La croissance des **prescriptions** (2,19 Md€) marque un net ralentissement depuis 6 mois avec une évolution de +1,6 % en 2015 (+5,0 % fin 2014).

Ce fléchissement résulte principalement de la très forte atténuation **des dépenses de médicaments**. En effet, pour la première fois depuis 15 ans, les montants remboursés sont en régression de 0,2% (+6,0 % 2014), évolution particulièrement manifeste dans le cadre de la rétrocession qui recule de 2,7% (+77,2 % fin 2014). En effet, cette décélération est liée principalement à la stabilisation du rythme de dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C, phénomène amplifié par des baisses de prix significatives de ces molécules depuis la fin 2014.

Ce phénomène de légère décroissance doit être mis en regard de l'impact historique qui avait résulté de la montée en charge de la dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C à compter du second trimestre 2014

(impact de 2 points sur la croissance annuelle des soins de ville). Hors rétrocession, la croissance des remboursements de médicaments progresse de +0,3 % (-0,8 % à fin 2014). Toutefois, cette légère hausse doit être relativisée dans la mesure où elle résulte en partie de la dispensation depuis fin juin de traitement contre la sclérose en plaques qui jusqu'alors se faisait dans le cadre de la rétrocession.

Les prestations versées au titre de la **LPP et des produits d'origine humaine** conservent un fort dynamisme +6,3 % (+5,2 % fin 2014).

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, reste élevée et s'établit à +3,7% (+4,5 % en 2014). Le rythme d'évolution reste toujours important pour les infirmiers (+3,9 %) et s'atténue de 1,5 point pour les masseurs-kinésithérapeutes (+3,2 %).

Les dépenses de **biologie**, après un début d'année extrêmement peu dynamique, marquent une relative reprise avec une évolution +1,4 % (+0,1 % fin 2014).

Les dépenses de **transports** évoluent de +3,7 % (+2,7 % en 2014).

Les dépenses **d'indemnités journalières** décroissent très fortement -9,9 % en lien avec les nouvelles modalités de calcul des IJ qui concernent principalement la population auto-entrepreneurs. Ainsi les montants versés à ces derniers depuis le début de l'année sont en très net retrait de 56,6 % (+23,8 % fin 2014).

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les remboursements au titre des dépenses des **établissements privés** (749 M€) progressent de +2,1 % (+2,0 % fin 2014). Cette relative stabilité du rythme de croissance doit être nuancée dans la mesure où elle résulte d'effets antagonistes : une reprise de l'activité dont les effets sont masqués par l'évolution à la baisse de la tarification des séjours dans le cadre de la campagne tarifaire des établissements de santé privés de mars 2015 (contrepartie du CICE). Parmi ces dépenses, le principal agrégat de dépenses qu'est l'ODMCO progresse de +1,5% avec des évolutions plus ou moins contrastées entre les séjours (+0,8 %) et les dépenses d'hospitalisation à domicile (HAD) particulièrement dynamiques (+11,4 %).

Les dépenses de soins de suite et de réadaptation marquent une reprise : +4,8% (+3,3% en 2014) et en particulier au sein des séjours de rééducation fonctionnelle et de réadaptation (+6,1%). *A contrario*, les dépenses de soins de convalescence sont relativement atones.

Les dépenses de psychiatrie marquent une reprise +4,6% (+1,1 % fin 2014), particulièrement manifeste dans le secteur infanto-juvénile +31,5% (-2,8% en 2014) ainsi qu'en psychiatrie lourde +58,5% (+50,5% fin 2014).

Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin décembre 2015

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses estimées déc. 2015	Taux de croissance annuel			
		2015		2014	
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	3 774,7	1,5%	1,5%	4,7%	4,6%
Soins de Ville hors IJ maladie (hors contrats)	3 544,2	2,4%	2,3%	4,6%	4,4%
Honoraires médicaux et dentaires	1 159,7	3,5%	3,5%	3,7%	3,5%
Dont Généralistes	303,8	1,7%	1,7%	3,6%	3,4%
<i>dont consultations généralistes</i>	208,6	2,0%	2,0%	1,0%	0,8%
Dont Spécialistes	630,9	4,1%	4,1%	4,1%	3,8%
<i>dont consultations spécialistes</i>	122,5	0,5%	0,5%	2,8%	2,4%
<i>dont actes techniques</i>	457,4	4,9%	4,8%	4,3%	4,0%
Dont Dentistes	216,0	3,7%	3,9%	2,3%	2,0%
Prescriptions	2 192,8	1,6%	1,6%	5,1%	5,0%
Produits de santé	1 507,6	0,9%	1,0%	5,9%	5,8%
Médicaments	1 217,7	-0,3%	-0,2%	6,1%	6,0%
<i>officine</i>	1 045,0	0,2%	0,3%	-0,7%	-0,8%
<i>rétrocession</i>	172,7	-2,7%	-2,7%	77,7%	77,2%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	289,9	6,2%	6,3%	5,0%	5,2%
Auxiliaires médicaux	502,7	3,6%	3,7%	4,7%	4,5%
<i>dont infirmiers</i>	289,5	3,7%	3,9%	4,5%	4,5%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	176,0	3,2%	3,2%	5,0%	4,7%
Biologie	182,5	1,4%	1,4%	0,3%	0,1%
Autres prestations	191,7	4,8%	3,7%	3,0%	2,7%
Dont frais de transport des malades	180,8	4,9%	3,7%	3,0%	2,7%
Indemnités journalières maladie	230,5	-9,9%	-9,9%	6,9%	6,9%
Etablissements sanitaires privés	749,3	2,0%	2,1%	2,2%	2,0%
Dont ODMCO	614,2	1,4%	1,5%	2,0%	1,8%
<i>dont séjours</i>	468,6	0,7%	0,8%	2,3%	2,1%
<i>dont liste en sus</i>	85,2	1,6%	1,5%	2,7%	2,3%
<i>dont hospitalisation à domicile</i>	24,3	11,4%	11,4%	-1,5%	-1,7%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	103,0	4,8%	4,8%	3,5%	3,3%
Dont OQN Psychiatrie	20,2	4,7%	4,6%	1,1%	1,0%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières maladie.